



DECISION DU PRESIDENT

N° 2022 /094

I.1 Marché public

AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA REHABILITATION DU MUR DE SOUTÈNEMENT DE L'ESPACE SAINTE EUPHEMIE A CREST

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 521 I-10 ;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/DE054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président ;

VU le marché de travaux pour la réhabilitation du mur de soutènement de l'espace Sainte-Euphémie à Crest dévolu suivant une procédure adaptée ;

VU la décision du Président n°2022/032 du 11 avril 2022 autorisant la signature du marché susmentionné avec l'entreprise SARL REYNIER – 20 rue Gustave Eiffel – 26 400 CREST ;

CONSIDERANT que suite aux travaux réalisés sur le mur de soutènement, il s'avère nécessaire d'effectuer des travaux supplémentaires de renforcement du soubassement ;

CONSIDERANT que ces travaux seront exécutés en janvier 2023 et seront terminés fin janvier ;

DECIDE

Article 1 : de signer l'avenant n°2 au marché de travaux pour la réhabilitation du mur de soutènement de l'espace Sainte-Euphémie à Crest avec l'entreprise SARL REYNIER – 20 rue Gustave Eiffel – 26400 CREST, n°SIRET 996 920 021 000 28 afin de prolonger le marché public jusqu'au 31 janvier 2023, afin de réaliser les travaux de renforcement du soubassement ;

Article 2 : La présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble

Fait à AOUSTE SUR SYE, le 13 juillet 2022

Denis BENOIT
Président



Affichée le : 15 DEC. 2022

Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE